



MORT
DU
PACHA MEHAMMED KHODJA

EN 1754

J'ai déjà eu l'occasion de constater dans la *Revue africaine* (1) que M. J. B. Germain, qui résida à Alger en qualité de chancelier du consulat de France, de 1749 à 1758, ne se bornait pas à remplir strictement les devoirs de sa charge, et se plaisait à recueillir les renseignements qui lui paraissaient offrir de l'intérêt au point de vue historique. Je publie aujourd'hui une nouvelle preuve de ce zèle si précieux dans un pays dont l'histoire intérieure est restée bien obscure pour les Européens, et n'a généralement inspiré aux indigènes que des listes de pachas ou de faits aussi laconiques que fautives.

M. Germain ayant eu à écrire, le 17 décembre 1754, à la chambre de commerce de Marseille, dont il gérait les fonds qu'elle affectait, à Alger, à des dépenses d'utilité générale, telles que cadeaux à offrir aux autorités algériennes, ou subsides à accorder à des nationaux malheureux, ne manqua pas de joindre à sa lettre une relation détaillée d'un changement sanglant de pacha, qui s'était effectué six jours auparavant. Le pacha Mehammed, élu le 3 février 1748, avait été assassiné le 11 décembre 1754, pendant qu'il présidait la paie faite aux janissaires. Au moment de son

(1) Numéro 90, pag. 415.

élection, Mohammed remplissait les fonctions de *Khodjet el-Kheil* (écrivain des chevaux), l'une des grandes charges de la Régence. Il n'avait accepté la souveraineté qu'avec répugnance, d'après M. Rang, qui ajoute : « On le vantait comme poète et on le citait comme homme de bien (1). » La France n'avait pas eu à se louer de ses procédés.

Voici la relation de M. Germain, d'après une copie certifiée conforme, dont j'ai pris connaissance en compulsant les archives du Consulat de France.

« Relation (Alger, 12 décembre 1754) de la mort du Dey et de l'installation de son successeur, reçue avec la lettre du sieur Germain, chancelier, du 17 dudit mois »

« Hier, à sept heures du matin, le Dey d'Alger fut assassiné sur son throsne par un soldat albanais, résidant à Alger depuis trois années, homme qui paraissait fort dévot, puisqu'il était marabout.

« Le casnadar (2) a été de même assassiné par un autre soldat du même complot.

« Ce soldat albanais, nommé Ouzoun Ali, entra dans la maison du Roy, pour recevoir sa paye ordinaire que le gouvernement fait de deux en deux lunes à la milice, le Dey présent.

« Chaque conjuré avait caché sous son burnous trois pistolets et un sabre.

« Ouzoun Aly s'avancant le premier vers le Dey pour luy baiser la main, luy plongea un coup de poignard ; le Dey, ainsi frappé, se leva et reçut encore un coup de pistolet et un coup de sabre qui le firent tomber à dix pas de son throsne.

« Dans le temps que le Dey tomba mort, un soldat du nombre des cinq conjurés, donna un coup de sabre sur la tête du casnadar, luy coupa la main gauche, luy fendit la droite et luy lâcha un coup de pistolet à la gorge.

« Ouzoun Aly s'étant saisi du turban du Dey mort, s'assit sur le throsne et dit : « Je suis Roy d'Alger, tous les troubles seront

(1) *Précis analytique.*

(2) Kkeznadar, trésorier particulier du Dey. A. D.

» finis, le soldat sera heureux et la course triomphera. J'augmente la paie de cinq saïmes, c'est-à-dire de vingt-cinq s. de plus pour chaque deux mois. »

» Et puis, ayant levé le sabre, s'adressant aux quatre écrivains secrétaires d'État, qui étaient à ses côtés, il leur dit : « Faites arborer l'étendart, qu'on vienne me reconnaître pour Dey. »

» Les écrivains secrétaires, tremblants, crièrent aux esclaves, du haut des terrasses, de mettre le pavillon, ce qui fut exécuté. L'écrivain des chevaux ayant entendu les cris de la cour du palais, en fit fermer les portes, et fit tirer par la garde du dedans, qu'on appelle noube (1), sur Ouzoun Aly qui était assis sur le throsne.

» La garde ayant tiré plusieurs coups de fusils qui portèrent à faux ; cependant, Ouzoun Aly, voyant que les cinq conjurés avaient été étendus morts dans la cour du palais par les coups de fuzils de la garde du défunt Dey, descendit du throsne pour courir à la porte, le sabre à la main, soit pour fuir, ou pour appeler quelques autres conjurés, et l'ayant trouvé fermée, remonta sur le throsne.

» Le grand-cuisinier descendit de la galerie, où il se tient ordinairement, cria : *Aux armes, allés appeller l'aga de la milice*; il ordonna à un chaoux de tirer sur Ouzoun Aly, en le désignant ainsi : « Tirés sur la barbe noire, qui est assis. » Le coup du chaoux porta sur Ouzoun Aly qui l'étendit (qu'il étendit) par terre. Son règne usurpé fut d'un quart-d'heure.

» L'aga, qui était chez lui, s'étant armé, vint à la porte du palais (2), le sabre à la main, la fit ouvrir, criant : *Je suis l'aga, ouvrès*. Sa présence rassura la garde et les bas-officiers qui couraient partout épouvantés de l'assassinat commis en la personne du dey et du casnadar, étendus morts tous les deux au milieu de la cour du palais.

(1) Nouba نوبته , garnison. A. D.

(2) Ces événements avaient lieu dans l'édifice que nous appelâmes *la Jénina*, et dont l'emplacement est compris dans quelques-unes des constructions qui bordent la place du Gouvernement, entre les rues du Divan et Neuve-Mahon. A. D.

» Le grand cuisinier allait être pris pour être mis sur le throsne par le consentement de la milice, mais sa modestie fit qu'il embrassa l'aga en luy disant : « Sauvès Alger, c'est vous que devez nous défendre et règner. »

» L'aga fit quelques difficultés, mais il fut saisi par la garde, les bas-officiers et par les soldats qui entrèrent aussitôt pour le mettre sur le throsne. Il fut ainsi assis et reconnu par la milice dey légitimement élu, nommé Baba Aly Aga, ; on arbora une seconde fois l'étendart qui avait été ôté au moment qu'Ouzoun Aly fut tué.

» Le château de la marine tira vingt-et-un coups de canon, la grande musique se fit entendre dans le palais, le Divan et les Grands se présentèrent pour reconnaître Baba Aly Aga leur souverain. Après quoy il fut ordonné aux crieurs d'aller dans toutes les rues publier que Baba Aly Aga avait été élu Roy d'Alger, qu'on eut à ouvrir les boutiques et les maisons, et à continuer les travaux, que le trouble n'était plus nulle part, par la grâce de Dieu, et que la justice exerçoit comme auparavant. On fit jeter les corps des assassins à la rüe au nombre de six, Ouzoun Aly compris, pour être exposés à la veüe du peuple.

» Après ce cry, le peuple rassuré par cette nomination de l'Agga pour Dey, recommença à se montrer dans les rües comme s'il n'était rien arrivé, une tranquillité parfaite régna dans toute la ville.

» Mehemet Cogea, Dey d'Alger, assassiné par un soldat le 11 décembre 1754, étoit né à Menemenq, village des dépendances de Smyrne, le 10 juillet 1688, jour de l'horrible tremblement de terre qui renversa la ville de Smyrne. Il fut enterré hier, 11 décembre 1754, à midy, dans la ville, au petit cimetièrre à côté de la fontaine des Piskery, pour éviter de faire porter son cadavre à Bab-Azoun, un quart de lieue dehors les portes de la ville, où ce Dey avait fait bâtir son tombeau en 1750.

» Le casnadar a été enterré aujourd'hui, à neuf heures du matin, attendu qu'il a survécu quelques heures après ses blessures.

» Certifié conforme, le Secrétaire de la Chambre de Commerce, (Signature de) : « Michel ROUSSIER. »

(A côté de la signature ci-dessus, a été apposé le cachet de la Chambre de commerce). A. D.

Il est facile de reconnaître que M. Rang a entièrement emprunté à la relation de M. Germain le récit qu'il a fait de cet événement dans son *Précis analytique*. Il a seulement fait subir à la forme des modifications qui, quelquefois, influent un peu sur le fond. De plus, il a beaucoup abrégé, et dès lors il y a intérêt à posséder le texte primitif, dans lequel on trouve des détails omis par M. Rang, et qui ont leur utilité. Le plus grave des reproches à adresser à cet écrivain est, sans contredit, d'avoir placé au 11 septembre le moment de l'assassinat. Il me paraît impossible de suspecter la date indiquée dans une relation écrite le lendemain du fait, par une personne qui remplissait un emploi officiel à Alger même et qui par suite était parfaitement en mesure de recueillir des renseignements certains. On doit donc encore relever à la charge de M. Rang une de ces erreurs chronologiques qui se rencontrent trop souvent dans son travail, fait cependant sur des documents diplomatiques.

La date indiscutable fournie par M. Germain, est confirmée par la moins mauvaise des chroniques indigènes qui me sont connues. Voici ce qu'on trouve dans ce document dont j'ai pu vérifier dernièrement l'exactitude à propos de la mort du pacha Khedeur, en 1605 (1).

« Ensuite, fut nommé le seigneur Mehammed Khodja, Khodjet el-Kheil, le samedi, quatrième jour de Safar 1161 (2), deux heures après midi. Il fut tué au lieu où il siégeait pendant le paiement de la solde (des troupes), par un homme appelé Ouzoun Mohammed. Ensuite fut nommé Ali Agha, *Bou Seba* (3), par le choix des grands dignitaires du royaume, le mercredi, 30 Safar 1168, deux heures après le lever du soleil (4). »

(1) *Revue africaine*, n° 94, page 273.

(2) Samedi, 3 février 1748.

(3) *L'homme au doigt*, sobriquet de toute personne estropiée d'un doigt de l'une de ses mains.

(4) ثم تولى السيد محمد خوجة خوجة الخيل يوم السبت بعد الزوال بساعتين يوم الرابع من صفر وقتل الخ

Le mois de Safar ne comptant que 29 jours, la copie que j'ai eue sous les yeux renfermait nécessairement une erreur matérielle. Le mercredi le plus rapproché de la fin de ce mois (1), et qui est évidemment le jour que l'auteur arabe a voulu indiquer, correspond au 25, soit au 11 décembre 1754, date donnée par M. Germain. Mais si ce document confirme quant à l'époque, le récit du chancelier du consulat de France, il présente deux variantes que je dois relever. D'abord le chef du complot se serait appelé Ouzoun M'ohammed et non Ouzoun Ali. Ensuite, le meurtre aurait eu lieu deux heures après le lever du soleil, c'est-à-dire un peu après neuf heures du matin. Cette version semble préférable à celle de M. Germain. A sept heures, le soleil n'est pas encore levé en cette saison, et le moment paraît bien matinal pour une distribution de solde présidée par le pacha.

Albert DEVOULX.

(1) Le mois de Safar 1168 a commencé le 17 novembre et fini le 15 décembre 1754.